

Affiché le

ID: 035-263502221-20230703-2023\_30-DE



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre : 30

Séance du 27 juin 2023

Objet

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Budget du CCAS 2023

Décision modificative n°1

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

<u>Membres présents</u>: Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Monsieur Lemonnier et Madame Gautier.

<u>Absents excusés ayant donné mandat de vote</u>: Madame Denigot qui donne pourvoir à Madame Lanson

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

# Nombre des membres du Conseil

Consen	
En exercice	13
Présents	12
Votants	13
Vote	
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

<u>Secrétaire de séance</u> : Madame Nadège Périon

Envoyé en préfecture le 05/07/2023 Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le

ID: 035-263502221-20230703-2023\_30-DE

#### **BUDGET DU CCAS 2023**

### **DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M57 applicables aux CCAS,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 30 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023 du CCAS,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

#### A L'UNANIMITÉ

ADOPTE la décision modificative n°1 du budget 2023 du CCAS, telle que présentée ci-après et s'équilibrant comme suit :

## Section d'investissement

Dépenses d'investissement	1 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunt et dettes assimilées Compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
Recettes d'investissement	1 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunt et dettes assimilées Compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €

Pour extrait conforme, Le Président, Pascal Duchêne